



REPUBLIQUE TOGOLAISE

MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT ET DES RESSOURCES FORESTIERES



COORDINATION NATIONALE REDD+

Projet de soutien à la préparation à la Réduction des Émissions dues à la Déforestation et à la Dégradation des forêts (REDD+)

AUTOEVALUATION PARTICIPATIVE DU PROCESSUS DE PREPARATION DU TOGO A LA REDD+

RESULTATS DES CONSULTATIONS REGIONALES PAR CATEGORIE DE PARTIES PRENANTES

CATEGORIE D'ACTEUR : *Autorités administratives, communales et locales*

Région : *Des Savanes*

Composante 1 : Appui aux dispositifs nationaux de gestion de la préparation

Activités A13C1 du PTBA 2021

Financement : Don FCPF TF 0A8880 administré par le groupe de la Banque mondiale

Mai 2021 (05/05/21)

1. Introduction

Depuis 2015, le Togo met en œuvre son plan de préparation à la REDD+ à travers le R-PP et s'est fixé comme objectif de finaliser les travaux de préparation à la date du 31 décembre 2021. Le processus de préparation a été analytique, participatif, itératif et inclusif en impliquant toutes les catégories des parties prenantes dans les diverses analyses diagnostiques pour l'évaluation de la situation de la déforestation et de la dégradation des forêts et le choix des options stratégiques, ainsi que l'élaboration des instruments, outils et mécanismes opérationnels de mise en œuvre des actions programmées.

Pour confirmer que le processus est suffisamment avancé et que tous les outils nécessaires sont mis en place et fonctionnels ou finalisés, le Togo se doit de réaliser l'auto – évaluation participative de l'ensemble du processus avec les parties prenantes en vue de préparer son R-Package et qu'il transmettra au FCPF au plus tard en août 2021, afin qu'il soit examiné par le Comité des Participants du FCPF pour approbation lors de la réunion d'octobre 2021 soit trois (03) mois avant la tenue de cette réunion.

Le processus d'auto – évaluation a été réalisé à travers les ateliers régionaux qui se sont déroulés du 03 au 27 mai 2021. L'auto-évaluation a porté sur les 34 critères du cadre d'évaluation de préparation à la REDD+ du FCPF qui sont entre autres la responsabilité et la transparence, le mandat et le budget opérationnels, le mécanisme de coordination multisectoriel et la collaboration intersectorielle, les capacités de supervision technique et de gestion de fonds ainsi que sur le mécanisme de remontée d'information et de recours.

Le présent rapport présente les résultats d'auto-évaluation des autorités administratives, communales et locales de la région des Savanes à Dapaong les 03 et 04 mai 2021 à l'hôtel Dapaong. La liste de participants est annexée au présent rapport.

2. Participation à l'atelier de consultation et d'auto-évaluation¹

L'auto-évaluation du processus REDD+ des autorités administratives, communales et locales de l'atelier de Dapaong a mobilisé trente – un (31) participants dont 01 femme et 30 hommes sur une prévision de 28 invités, soit 110,71 % de participation. La situation de la participation par catégorie d'acteurs de ce groupe se présente dans le tableau synthèse suivant :

¹ Faire une synthèse des structures invitées et les structures ayant pris part, le nombre de personnes invitées par structure et le nombre de participants aux évaluations désagrégés en genre. Un tableau permettra de présenter cette synthèse.

Tableau 1 : Synthèse de la participation par catégorie d'acteurs du groupe des autorités administratives, communales et locale de la région des Savanes

STRUCTURES	Date de l'atelier	Nombre de participants		
		prévu	réalisé	Nombre de femmes
Secrétaires généraux des préfectures	05/05/21	07	07	00
Les communes	05/05/21	16	16	01
Chefferie traditionnelle	05/05/21	05	08	00
TOTAL		28	31	01

3. Résultat de l'auto-évaluation²

Après avoir suivi deux présentations introductives dont l'une a porté sur le rappel synthétique de la conduite du processus REDD+ au Togo (principales activités réalisées et résultats obtenus) et l'autre sur les 34 critères d'auto-évaluation du processus REDD+ suivi de l'explication des consignes, les autorités administratives, communales et locales se sont retrouvées en groupe de travail pour apprécier et à donner leurs avis sur la conduite du processus REDD+ au Togo, en faisant un travail d'analyse en termes de points forts; de points faibles et la recommandation des activités à mener pour améliorer les points faibles en se basant sur le guide qui a été conçu et mis à leur disposition en référence aux 34 critères résumés en huit (08) points. Les résultats obtenus de cette auto-évaluation ont été présentés en plénière afin de permettre aux membres des autres groupes d'acteurs de se prononcer sur ces résultats. Les résultats de cette auto-évaluation sont présentés dans le tableau 2 suivant.

² Il s'agit pour chaque sous -composante, et sur la base des résultats de l'évaluation des PP, de faire une petite synthèse en terme de niveau d'avancement de la sous -composante, etc.

Tableau 2 : Résultats de l'auto-évaluation du groupe des autorités administratives, communales et locales de la région des Savanes

N°	Aspects à évaluer	Points forts	Points faibles	Activités à mener pour améliorer les points faibles
1	Dispositifs/organes mis en place pour gérer le processus de préparation à la REDD+	<ul style="list-style-type: none"> -Les organes de la REDD+ sont mis en place par décret (Comité national REDD+, le groupe national de travail REDD+, la coordination nationale REDD+) -Mise en place /renforcement des organes de concertation (CF-REDD+, CNJ, CNOOD, PFPC, RFCT, FETAPH, CTOP, CNCTT...) -Ces organes sont opérationnels car ils organisent et participent à toutes les activités du processus REDD+ -L'existence des rapports et des PV d'activités -Elaboration et exécution de leurs plans d'actions 	RAS	
2	Sensibilisation, participation et consultation	<ul style="list-style-type: none"> -La sensibilisation a été faite de façon inclusive : identification et catégorisation des parties prenantes pour une meilleure sensibilisation. -Engagement des parties prenantes -La tenue des ateliers au niveau des cantons, des communes, des préfectures, des régions, supra-régions et national. -Les parties prenantes ont émis leur avis/préoccupations et doléances qui ont été pris en compte dans la conduite du processus de la préparation (appui des femmes vulnérables, des propriétaires de forêts privées, des planteurs, des pépiniéristes, des agriculteurs...) et dans l'élaboration de la stratégie nationale REDD+ 	-Certaines couches sociales ne sont pas atteintes par la sensibilisation pour cause d'inaccessibilité des zones	

		<ul style="list-style-type: none"> - Les sensibilisations/consultations ont été faites à travers plusieurs canaux : radios locales, presses écrites, réseaux sociaux, le gongonnage, les affiches..., selon l'accessibilité des parties prenantes. 		
3	Préparation de la stratégie nationale REDD+	<p>La stratégie a été élaborée dans une approche participative et inclusive et de manière itérative :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Etudes analytiques/thématiques qui ont permis d'avoir des informations sur les facteurs/causes de dégradation des forêts et de voir quelle est la contribution du secteur forestier à l'économie nationale -Les études ont été validées de façon inclusive/participative -Les résultats de ces études ont été exploités pour élaborer les versions successives de la stratégie nationale REDD+ et de son plan d'action -Les axes et options stratégiques retenus dans la stratégie nationale ont été priorisés et hiérarchisés avec l'ensemble des parties prenantes à travers les ateliers préfectoraux, régionaux et national - Toutes les versions ont été validées par l'ensemble des parties prenantes à travers les ateliers régionaux et national -La diffusion auprès des parties prenantes de la stratégie nationale et du plan d'action REDD+ à travers plusieurs canaux. 	RAS	
4	Réalisation de l'évaluation environnementale sociale stratégique	L'EES a été réalisée de façon inclusive avec la participation de toutes les parties prenantes et a permis d'élaborer et de	RAS	

		<p>valider les instruments suivants : CGES, PGP, CPR, CP</p> <ul style="list-style-type: none"> -Les parties prenantes ont procédé à l'évaluation des impacts positifs et négatifs potentiels des options stratégiques de la version 1 de la stratégie nationale REDD+ à travers les ateliers préfectoraux, régionaux et national -Les résultats de cette évaluation ont permis d'améliorer la version 1 pour élaborer la version 2 à travers les ateliers préfectoraux, régionaux et national (Reformulation ou suppression de certaines options préalablement retenues dans la version 1 de la stratégie nationale REDD+) -L'EESS a permis d'apprécier la faisabilité des options stratégiques retenues au plan environnemental, social et économique. -Les résultats de l'évaluation de cette deuxième version ont permis de produire la version définitive pour validation. -Elaboration d'un projet de décret portant conduite des EESS au Togo 		
5	Préparation du mécanisme de gestion des plaintes	<p>Le mécanisme de gestion des plaintes existe et le processus de son élaboration a été inclusif avec la participation de l'ensemble des parties prenantes</p> <ul style="list-style-type: none"> -Un mécanisme a été mis en place et est opérationnel qui accompagne la phase de préparation (les Préfets, les Secrétaires Généraux, les DP, les chefs cantons et les Maires sont les premiers responsables des organes de gestion des plaintes pour la phase de préparation) - un mécanisme de gestion des plaintes a été mis en place de façon inclusive avec la 		

		participation de l'ensemble des parties prenantes pour la phase de mise en œuvre à travers des ateliers suprarégionaux et national		
6	Elaboration du mécanisme de partage de bénéfices	<p>Le mécanisme de partage de bénéfices a été élaboré de façon inclusive à travers de vastes consultations, d'un mécanisme de gouvernance carbone et de partage de bénéfices dans le cadre de la REDD+. Ce processus a connu la participation de l'ensemble des parties prenantes lors des ateliers de consultation au niveau préfectoral, régional et national.</p> <p>-Ce mécanisme permet de faire un partage équitable des bénéfices proportionnellement aux efforts des parties prenantes.</p> <p>Ce mécanisme a défini le statut des forêts (forêts des particuliers, des communautés, de l'Etat)</p> <p>-Ce mécanisme définit le droit d'accès aux forêts</p>	RAS	
7	Elaboration du NRF	RAS	RAS	
8	Mise en place du SNSF	RAS	RAS	

4. Conclusion de l'évaluation des PP par sous - composante

A la suite de l'auto-évaluation, le groupe des autorités administratives, communales et locales ont constaté que :

- Les dispositifs/organes sont mis en place pour gérer le processus de préparation à la REDD et travaillent de façon inclusive avec toutes les parties prenantes sur la base des attributions propres à chaque organe qui sont précisées par le décret de 2016 ;
- La Sensibilisation, la participation et la consultation ont faites de façon inclusive avec toutes les parties prenantes ;
- La préparation de la stratégie nationale REDD+ est faite de façon inclusive avec toutes les parties prenantes ;
- La réalisation de l'évaluation environnementale sociale stratégique est faite de façon inclusive avec toutes les parties prenantes ;
- La préparation du mécanisme de gestion des plaintes est faite de façon inclusive avec toutes les parties prenantes ;
- L'élaboration du mécanisme de partage de bénéfices est faite de façon inclusive avec toutes les parties prenantes.

Les autorités administratives, communales et locale de la région des Savanes estiment que la préparation à la stratégie REDD+ est une réussite. Cependant quelques défis d'ordre pratique tels que la mobilisation des ressources, l'opérationnalisation de la plateforme nationale de concertation restent à relever.